

Introduction

Les crises de mémoire

Du substantif « crise », le dictionnaire *Roget's Thesaurus* donne les définitions suivantes, parmi d'autres : moment crucial, tournant d'une histoire, situation difficile. « Crise » et « critique » ont la même origine grecque : *krinein*, qui signifie discriminer, séparer, choisir. Une crise de mémoire, au sens où je l'entends, est un moment crucial et, parfois, périlleux ou conflictuel, du processus de remémoration du passé, qu'il soit collectif ou individuel. Ce qui est en jeu dans une crise de mémoire, c'est la question de la représentation de soi – comment l'on se voit, comment l'on se représente aux autres –, qui est indissociable du récit que l'on fait de son propre passé. Dans les crises de mémoire qui font l'objet de ce livre, la représentation individuelle empiète souvent sur la représentation collective, dont elle va parfois même jusqu'à occuper l'espace central ; pour le dire autrement, il arrive que la remémoration individuelle d'un événement atteigne une signification collective, pour donner lieu à une « affaire de mémoire » conflictuelle. L'affaire de mémoire diffère des autres affaires ou scandales publics en ce qu'elle met en jeu non les conséquences d'un événement qui est encore en train de se dérouler – comme, par exemple, l'affaire Dreyfus, dont l'enjeu était non seulement le sort du capitaine Dreyfus mais également, selon certains, celui de la République française. L'objet du conflit dans une affaire de mémoire concerne l'interprétation et la représentation publique d'un événement situé loin dans le passé, mais dont les effets se font encore ressentir. Dans le chapitre 2, je reviendrai en détail sur une affaire de cette nature, reliée à la mémoire française de la Résistance. Toutes les crises de mémoire ne deviennent pas des « affaires » publiques au sens fort du terme, mais elles impliquent toutes une interaction entre le souvenir personnel et la mémoire collective, entre ce qui a de l'importance aux yeux d'un individu et ce qui en a pour le groupe.

Cet ouvrage est centré sur des crises de mémoire qui, toutes, sont en lien avec la Deuxième Guerre mondiale, principalement en France et Europe centrale ; mais ce que j'essaierai d'y montrer, c'est que la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale, bien qu'elle épouse souvent les contours d'une

nation donnée, est de nature à transcender les frontières nationales. Cela s'explique non seulement par l'aspect global du conflit, mais également par la place de plus en plus prépondérante qu'occupe l'Holocauste comme lieu de mémoire. « Qui dit mémoire, dit Shoah. » Cette phrase, Jay Winter, l'un des historiens de premier plan investis dans l'étude de la mémoire publique, en attribue la paternité à Pierre Nora, dont on prend souvent le projet collectif monumental des *Lieux de mémoire* (série d'ouvrages publiée entre 1984 et 1992) comme point de départ du « boom de la mémoire » qu'on observe dans l'historiographie contemporaine et dans le champ des études culturelles¹. La phrase attribuée à Nora a peut être une dimension rhétorique, mais d'autres que lui ont noté à quel point l'Holocauste est devenu aujourd'hui le modèle de toute mémoire collective, y compris dans des régions du monde qui n'ont pas été directement affectées par les événements qui s'y rattachent, mais qui ont connu d'autres traumatismes collectifs. C'est ainsi qu'Andreas Huyssen a pu voir dans l'Holocauste « un prisme puissant à travers lequel on peut regarder tout autre exemple de génocide² ». Daniel Lévy et Natan Sznaider y voient, quant à eux, « un symbole politico-culturel central favorisant l'émergence d'une mémoire cosmopolite ». À côté des « mémoires nationales » que nous associons à la mémoire collective, les deux auteurs postulent l'émergence d'une nouvelle mémoire, globale et cosmopolite, au centre de laquelle « les préoccupations globales sont susceptibles de faire partie de l'expérience quotidienne locale et de la vie morale d'un nombre toujours croissant d'individus³ ». À des questions telles que « Qui doit se souvenir de l'Holocauste ? » ou encore « À qui appartient l'Holocauste ? » il n'est pas aisé de répondre, comme nous le verrons dans le chapitre 4 de ce livre. Dans la mesure où l'Holocauste a révélé (selon les mots de Zygmunt Bauman) « les possibilités cachées de la société moderne », il paraît clair que la mémoire qui s'y rapporte est de nature à transcender les frontières nationales ou religieuses⁴. En même temps, toute étude sur la mémoire de l'Holocauste doit prendre en compte les spécificités locales, et même individuelles, ne serait-ce que pour éviter la banalité de peuses généralisations.

La mémoire de l'Holocauste doit-elle être appréhendée comme un aspect de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale ? Ou bien est-ce la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale qui fait partie de la mémoire de

1. WINTER, « The Generation of Memory : Reflections on the 'Memory Boom' in Contemporary Historical Studies », p. 9. En France, le terme de « Shoah » pour désigner le génocide des Juifs par les Nazis est devenu le terme quasi universellement employé, tandis qu'aux États-Unis on préfère généralement celui de « Holocauste », sans y attacher aucune connotation religieuse ou sacrificielle (le mot signifie, littéralement, sacrifice par le feu). Dans le présent ouvrage, les deux termes seront employés de manière interchangeable.

2. HUYSSSEN, *Present Pasts : Urban Palimpsests and the Politics of Memory*, p. 14.

3. LEVY and SZNAIDER, « Memory Unbound : The Holocaust and the Formation of Cosmopolitan Memory », p. 88.

4. BAUMAN, *Modernity and the Holocaust*, p. 12.

l'Holocauste? Certes, d'un point de vue géographique, comme d'un point de vue stratégique, le champ d'étude de la Deuxième Guerre mondiale est « plus vaste » que celui de l'Holocauste; mais s'il est vrai que la mémoire de l'Holocauste a pris une dimension globale, on ne peut en dire autant de la mémoire du conflit. Chaque pays affecté par la guerre est sujet à des crises de mémoire, qui ne sont pas nécessairement transposables dans d'autres pays. En France, la question centrale, après la guerre, était de savoir comment se souvenir et comment rendre compte des années d'occupation allemande durant lesquelles le pays fut, techniquement, l'allié de l'occupant, une problématique rendue plus complexe encore par le fait qu'il était le seul pays d'Europe occidentale à avoir collaboré officiellement avec les Allemands après avoir été envahi. Dans l'Allemagne d'après-guerre, la question était plus épineuse encore. Dans leur ouvrage collectif consacré à la mémoire des nombreuses guerres du xx^e siècle, *War and Remembrance in the Twentieth Century*, Jay Winter et Emmanuel Sivan excluent d'emblée toute discussion sur le thème de « l'Allemagne et l'Holocauste », au motif qu'un sujet si vaste mériterait qu'on lui consacre un volume entier. Ils estiment par ailleurs qu'inclure cette question dans un ensemble de réflexions sur une grande variété de guerres advenues au cours du siècle serait courir le risque d'« historiciser » l'Holocauste en en faisant juste « un chapitre de plus de l'histoire de la guerre⁵ ». Si cette position semble justifiée, elle n'est pas exempte de présenter d'autres risques, comme le reconnaissent d'ailleurs les directeurs de l'ouvrage. Et il serait pour le moins difficile d'exclure l'Allemagne et l'Holocauste de tout ouvrage collectif consacré spécifiquement à la Deuxième Guerre mondiale. Bien que l'Holocauste soit quelque chose d'unique dans l'histoire de l'humanité pour toutes les raisons que l'on sait – notamment en ce qu'il a donné une dimension industrielle au meurtre de masse –, il fait partie de la guerre et c'est elle qui l'a rendu possible. Si l'on peut difficilement contester le fait que la Deuxième Guerre mondiale soit l'événement central du xxe siècle, un événement dont les effets et les images sont fortement ancrées dans la conscience collective, c'est en grande partie parce que l'Holocauste s'y est logé. Si l'histoire est la somme de ce qui s'est produit dans le passé, et si l'écriture de l'histoire est une tentative visant à rassembler et à interpréter « ce qui a été », suivant la formule concise de Paul Ricoeur, alors la mémoire est ce qui reste de l'histoire dans le présent, pour un individu ou pour un groupe⁶. Ni le 11 septembre 2001, ni l'arrivée d'un nouveau millénaire n'ont effacé les archives de la mémoire collective de la guerre. La grande exposition organisée en 2005 par le Musée de l'Histoire de l'Allemagne de Berlin,

5. WINTER and SIVAN (dir.), *War and Remembrance of the Twentieth Century*, p. 4.

6. RICOEUR, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, p. 367.

consacrée aux perspectives internationales relatives à la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale, nous a apporté la confirmation de ce fait⁷.

Dans son dernier livre, Susan Sontag affirme, dans une formule quelque peu provocatrice, que « strictement parlant, la mémoire collective n'existe pas ». Ce qu'elle explique ainsi : « Toute mémoire est individuelle et non reproductible – elle meurt avec chacun. Ce que nous appelons mémoire collective n'est pas une remémoration mais une affirmation : *cela* est important et c'est *ainsi* que cela s'est produit, les images, elles, se chargeant de verrouiller l'histoire dans nos têtes⁸. » Dans un sens, il est vrai que nul autre que moi ne peut avoir vécu et avoir ressenti les mêmes choses que moi. Pourtant, les souvenirs se communiquent : on peut les enregistrer et les transmettre, comme le sait chacun des membres d'une famille. Maurice Halbwachs, le pionnier de la théorie de la mémoire collective, situait le premier stade de transmission dans la famille, au sein de laquelle les enfants héritent des souvenirs des autres, même quand il s'agit de leur propre passé⁹. Une idée qu'illustrent bien ces mots de Gertrude Stein : « Pour commencer, je suis née. De cela je ne me souviens pas, mais on me l'a dit assez souvent¹⁰. »

Si un nombre suffisant de personnes considèrent un ensemble de souvenirs individuels donnés comme étant significatifs, ces souvenirs contribueront à la formation de la mémoire collective précisément comme affirmation de ce qui est important pour un groupe à un moment donné. La Deuxième Guerre mondiale fait partie de notre mémoire collective parce qu'on a affirmé qu'elle était importante – et vice-versa, pourrait-on dire. Mais le cercle n'a rien de vicieux ; il est comparable à un cercle hermétique, qui repose sur une construction progressive de l'interprétation d'un texte, laquelle se modifie au fil de la lecture. Il y a une interaction entre des souvenirs personnels et une mémoire de groupe, à tel point que l'expression des uns entretient une relation symbiotique avec l'autre. La somme des souvenirs individuels qui se rapportent à la Deuxième Guerre mondiale est extrêmement variée, à la fois localement et globalement ; avant longtemps, ces souvenirs disparaîtront avec ceux qui ont vécu pendant la guerre. Mais les souvenirs personnels qui auront été enregistrés, que ce soit sous la forme de documents écrits, d'entretiens filmés, d'archives audio ou de transpositions littéraires ou artistiques, resteront, à côté des investigations historiques et des commémorations officielles, ce que Winter et Sivan

7. « Mythe des Nations, 1945 – Arène des Mémoires », Deutsches Historisches Museum, Berlin, 2 octobre 2004 – 27 février 2005. L'exhibition était accompagnée de la publication d'un ouvrage en deux volumes réunissant les contributions d'éminents spécialistes de la mémoire historique sur le thème de la mémoire de la guerre dans vingt-cinq pays d'Europe et en Israël : Monika FLACKE (dir.), *Mythen der Nationen : 1945 – Arena der Erinnerungen*.

8. SONTAG, *Regarding the Pain of Others*, p. 85-86.

9. HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*.

10. STEIN, *Wars I Have Seen*, p. 3.

appellent « des actes de remémoration publique¹¹ ». Ce sont toutes ces manières de se souvenir du passé qui façonnent la mémoire collective; et aussi longtemps que l'on continuera d'affirmer l'importance présente d'un événement passé, la mémoire collective de celui-ci perdurera et évoluera, de la manière dont toute mémoire évolue. Les psychologues aussi bien que les historiens ont montré que la mémoire des événements passés n'est pas fixe, mais changeante, influencée par la situation présente des individus ou des groupes sociaux, et par leur projection dans le futur. De la même manière, l'histoire est elle-même, pour reprendre la judicieuse formule de l'historien hongrois István Rév, « un passé perpétuellement réinventé¹² ».

Incontestablement, la Deuxième Guerre mondiale et l'Holocauste sont toujours en nous. Nous reviendrons dans ce livre sur des cas spécifiques où des souvenirs de guerre personnels, qu'ils se présentent sous la forme de mémoires littéraires, de fictions autobiographiques complexes, d'un film historique épique ou d'un documentaire personnel, recourent la mémoire collective ou publique. Les souvenirs personnels peuvent faire l'objet de débats publics, parfois très vifs, participant ainsi de l'élaboration d'un consensus ou d'une « mémoire officielle » au regard du passé collectif; ils peuvent être tenus pour représentatifs de l'expérience de tout un groupe; ils peuvent, enfin, cristalliser les difficultés mêmes du processus de remémoration, par le biais de la réflexion sur soi. Mais en m'intéressant à ces cas spécifiques, je n'en espère pas moins formuler des concepts théoriques qui pourront être appliqués à d'autres cas et généralisés. Les crises de mémoire sont des moments qui éclairent les rapports entre mémoire individuelle et mémoire de groupe, relativement à un événement passé dont le groupe affirme l'importance à un moment donné. Certes, une telle affirmation n'est ni éternelle ni universelle, mais n'est-ce pas toujours, en fin de compte, au présent que l'on écrit? Ce que le siècle prochain considèrera comme important n'est pas de mon ressort.

On peut toutefois se demander si la mémoire elle-même présente toujours un intérêt, que ce soit sur un plan historique ou un plan théorique. Comme nous le savons, l'étude de la mémoire – et sa batterie de concepts : trauma, témoignage, monuments, spectres, nostalgie, oubli, pardon, répression, parmi beaucoup d'autres – a proliféré et traversé les barrières disciplinaires au cours des deux dernières décennies, tout en étant passée au crible d'une critique qui n'a cessé de croître depuis sa naissance. Le « boom de la mémoire » est-il arrivé à son terme? Dans les années 1950, en Allemagne, Theodor Adorno prônait, comme George Santayana avant lui, la nécessité de ne pas oublier le passé afin que celui-ci ne se répète pas¹³. Quarante ans plus tard, les mises en garde se sont inversées,

11. WINTER et SIVAN (dir.), *War and Remembrance in the Twentieth Century*, p. 6.

12. Rév, *Retroactive Justice*, p. 9.

13. ADORNO, « What Does Coming to Terms with the Past Mean? »

dirigées désormais non plus contre l'excès d'oubli, mais contre l'« excès de mémoire ». Charles Maier, dont l'essai qui porte ce titre est fréquemment cité, déclarait en 1992 que l'obsession de la mémoire qui caractérise notre époque, notamment la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale et de l'Holocauste, en Allemagne et ailleurs, « n'est pas le signe d'une confiance historique, mais bien plutôt d'une défiance vis-à-vis de la politique de transformation ». Pour Maier, la fascination pour la mémoire, qui de nos jours prend souvent la forme de mémoires de groupe en concurrence les uns avec les autres pour la reconnaissance d'une souffrance particulière, « reflète un intérêt nouveau pour l'ethnicité, une ethnicité restrictive », et constitue un obstacle pour la démocratie. Il ne faut dès lors nullement s'étonner que Maier termine sa réflexion sur cette sentence provocatrice et qu'il faut néanmoins prendre au sérieux : « Je souhaite que l'avenir de la mémoire ne soit pas trop radieux¹⁴. » Un discours qui se situe aux antipodes de celui d'Adorno, pour qui toute démocratie avait le devoir d'affronter son passé.

En tant qu'historien, Maier n'est évidemment pas favorable à l'oubli. Mais il oppose l'histoire à la mémoire. Tout historien, même le chercheur postmoderniste ayant rejeté le « positivisme naïf », recherche les explications causales des événements. Le « recouvreur de mémoire », en revanche, n'a pas cet impératif. L'historien cherche à comprendre, alors que celui qui se souvient recherche une émotion, et en particulier l'émotion de la mélancolie ; c'est du moins la thèse de Maier. Démocrate à l'esprit pratique, ce dernier se défie de cette émotion, forme d'« auto-indulgence collective » (137) dans laquelle il voit « une addiction à la mémoire », potentiellement « neurasthénique et invalidante » (141).

Bien que l'on puisse débattre de la critique de Maier, tant au regard des détails que du choix des métaphores (la mélancolie est-elle véritablement la seule émotion associée à la mémoire ? L'addiction est-elle l'analogie la plus pertinente ?), sa thèse générale semble être partagée ; la dernière décennie a produit des critiques étayées de l'obsession mémorielle de la part d'autres historiens, et en particulier concernant la Deuxième Guerre mondiale et l'Holocauste. Dans un article tout aussi abondamment cité, les historiens israéliens Noa Gedi et Yigal Elam ont affirmé que « la 'mémoire collective' était devenue une notion prédominante qui a remplacé l'histoire réelle (factuelle), d'une part, et la mémoire réelle (personnelle) d'autre part ». Ils en concluent que « la mémoire collective est un mythe¹⁵ ». Aux États-Unis, dans un livre intitulé *The Holocaust in American Life [L'Holocauste dans la vie américaine]*, paru en 1999, Peter Novick a relayé cette idée, développant notamment la thèse selon laquelle le souvenir de cet événement, tant dans la sphère privée que dans la sphère publique, fait obstacle à la perception

14. MAIER, « A Surfeit of Memory? Reflections on History, Melancholy and Denial », p. 150-151. Texte issu d'une conférence prononcée à l'université de Yale en octobre 1992.

15. GEDI et ELAM, « Collective Memory – What Is It? », p. 40.

– et à la tentative de résolution – de problèmes plus actuels, qu’il s’agisse des droits de l’homme ou d’autres questions plus urgentes¹⁶. En France, c’est Henry Rousso, qui a reçu une reconnaissance internationale pour son livre intitulé *Le Syndrome de Vichy* (1987), dans lequel il retrace l’histoire de la remémoration des années d’occupation dans la France d’après-guerre, qui, dans des travaux plus récents, déplore à son tour l’obsession mémorielle et le « judéo-centrisme » qui caractérisent la mémoire de Vichy¹⁷. Selon lui, ce judéo-centrisme n’a pas seulement pour effet de faire voler en éclats la mémoire nationale au profit de mémoires communautaires concurrentes; il engendre également une distorsion anachronique de l’histoire, dans la mesure où la « question juive » n’était pas centrale pour Vichy, au moins en théorie¹⁸. Rousso insiste sur les droits et les responsabilités de l’historien, opposé à l’acteur ou au témoin de l’histoire, et il le fait en des termes similaires à ceux que Maier utilise quand il prône la nécessaire primauté de l’histoire sur la mémoire, de la compréhension sur l’émotion. Une semblable réserve est émise par Kerwin Lee Klein dans la critique tout en nuances qu’il fait de « l’industrie de la mémoire » dans les études historiques¹⁹. Klein s’inquiète en particulier de la prolifération de « concepts vaguement théologiques et de vagues connotations de spiritualité et d’authenticité » qui viennent souvent parasiter tant le discours académique que le discours populaire sur la mémoire, en dépit du parti pris supposément post-moderne (et donc a priori anti-essentialiste et antithéologique) des nombreux théoriciens contemporains qui écrivent sur le sujet²⁰. Régine Robin, qui est à la fois historienne et essayiste, théoricienne de la fiction autobiographique, en a également appelé à la mise en place d’une « mémoire critique » afin de contrebalancer ce qu’elle voit comme une « saturation » de la mémoire dans la culture contemporaine²¹.

Personnellement, je trouve ces critiques de l’obsession mémorielle, ainsi que l’affirmation de la nécessité de recherches historiques en continu, hautement salutaires. Elles servent de correcteur à la « sacralisation » de la mémoire, au « devoir de mémoire » qui pourraient vite dégénérer et verser dans le kitsch, l’opposé même de la réflexion critique. Claude Lanzmann, commentant son chef d’œuvre *Shoah* (1985), insistait sur l’obscénité de toute démarche visant à « comprendre » l’Holocauste, c’est-à-dire à trouver des explications causales, historiques pour en rendre compte. Lui, de son côté, cherchait à faire revivre les aspects les plus terribles de l’Holocauste

16. NOVICK, *The Holocaust in American Life*, introduction et chapitre 1.

17. ROUSSO, *Le syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*; CONAN et ROUSSO, *Vichy : un passé qui ne passe pas*; ROUSSO, *La hantise du passé. Entretiens avec Philippe Petit*.

18. L’argument du judéo-centrisme est avancé plus explicitement dans CONAN et ROUSSO, *Vichy : un passé qui ne passe pas*, p. 269-274.

19. KLEIN, « On the Emergence of Memory in Historical Discourse », p. 130.

20. ROUSSO, *La hantise du passé*, p. 122ff.

21. ROBIN, *La mémoire saturée*, p. 341 et passim.

– l’organisation et l’industrialisation du meurtre de masse à très grande échelle – à travers un processus actif de témoignage, une entreprise menée conjointement par les survivants et ceux qui, révérencieusement, recevaient leur témoignage²². La thèse de Lanzmann relative à « l’obscénité absolue du projet de comprendre » pouvait sembler séduisante pour bien des gens (au moins parmi les chercheurs) lorsqu’il la formula pour la première fois ; son film en est d’ailleurs une brillante illustration. Mais cette idée, et le film même, dans la mesure où il la porte, ont été remis en question ces dernières années : le refus de comprendre a aussi ses limites, à la fois sur le plan éthique et esthétique, comme l’explique Dominique Capra dans un important ouvrage critique²³. (Lanzmann, à son tour, a critiqué ses détracteurs en déclarant que ceux qui l’attaquaient sous cet angle déformaient en réalité ses propos²⁴.)

En définitive, l’obsession de la mémoire semble avoir été critiquée à juste titre, parce qu’elle peut d’une part conduire au dogmatisme et au kitsch, d’autre part favoriser les instrumentalisation politiques de toute sorte, y compris de la pire espèce. Comme l’ont montré les sanglantes guerres ethniques qui ont eu lieu en ex-Yougoslavie, il est facile de faire un usage politique cynique de la mémoire collective des humiliations ethniques ou des conflits religieux. Dans un registre différent, les âpres débats qui ont vu le jour dans les années 1990 relativement au mémorial de l’Holocauste, érigé en plein cœur de Berlin, peuvent aussi servir d’exemples de l’instrumentalisation politique de la mémoire, quand bien même celle-ci revêtirait une dimension critique²⁵.

Si salutaires que soient ces critiques, il y a néanmoins quelque chose qui leur échappe. Car l’« obsession de la mémoire », de par sa nature même, n’est pas faite pour disparaître du jour au lendemain. Que ce soit dans une sphère purement privée, avec la multiplication de journaux et de mémoires, dont la plupart ne seront jamais publiés, ou dans la sphère publique, comme témoigne l’intérêt toujours renouvelé pour les (et la production constante de) mémoriaux, anniversaires, documentaires, commémorations publiques, commissions d’enquête, représentations artistiques et mémoires littéraires – dans lesquels on peut aussi inclure les mémoires historiques qui relatent une expérience individuelle en temps de crise collective –, mémoire et commémoration continuent d’être des préoccupations centrales non seulement en Europe et aux États-Unis, mais aussi en Amérique latine, en

22. Claude LANZMANN, « The Obscenity of understanding: An Evening with Claude Lanzmann », et « Hier Ist Kein Warum ».

23. Dominique LACAPRA, *History and Memory After Auschwitz*, chapitre 4.

24. LANZMANN, « Représenter l’irreprésentable », p. 8.

25. Pour avoir plus de plus amples informations sur les débats qu’a suscités le Mémorial de Berlin, voir James YOUNG, *At Memory’s Edge: After-images of the Holocaust in Contemporary Art and Architecture* et Caroline WIEDMER, *The Claims of Memory: Representations of the Holocaust in Contemporary Germany and France*.

Asie et en Afrique. Ainsi ce que l'historienne Annette Wievorka a appelé « l'ère du témoin », cette époque où nous vivons, est bien aussi, d'une manière plus générale, l'ère de la mémoire²⁶.

Par conséquent, ce sur quoi il convient de s'interroger n'est pas (ou pas seulement) la raison de cette obsession mémorielle, ni le moment où elle s'estompera, mais *comment* la mémoire s'incarne, ou s'emploie, dans le discours public. Il s'agirait, en d'autres termes, de poétique de la mémoire plutôt que d'histoire ou de politique de la mémoire; mais il s'agit également d'éthique, car il faut se demander non seulement comment la mémoire s'emploie, mais à quelle fin? Ou, si l'on préfère, comment s'incarne-t-elle *le mieux* dans le discours public? Or, dans la mesure où toute poétique et toute éthique sont en *situation* (au sens sartrien du terme, c'est-à-dire qu'elles ne prennent sens que dans un contexte donné), l'histoire et la politique rentrent à nouveau dans le jeu : comment la mémoire est-elle la mieux servie à un moment donné, dans un espace donné? Et qui est à même d'en juger?

La mémoire est une forme de représentation de soi, et dans le meilleur des cas, une forme de représentation critique de soi, comme l'avait bien compris Adorno. Cette idée, qui me semble essentielle à toute discussion sur la mémoire, qu'elle soit publique ou privée, l'est encore plus lorsqu'on touche à l'éthique de la mémoire, qui est bien souvent indissociable de la politique. Les conflits politiques les plus intenses impliquent une contestation de certaines zones de la mémoire, des zones où les groupes opposés confrontent leur propre vision du passé, d'une manière qui ne semble autoriser aucune négociation ni aucun terrain d'entente. Lors d'un colloque organisé à Harvard en février 2004 sur le thème de la « citoyenneté culturelle », l'un des sujets récurrents était celui des récits nationaux concurrents qui opposent Israéliens et Palestiniens. À cet égard, le philosophe israélien Avishai Margalit et son confrère palestinien Sari Nusseibeh ont invoqué de façon très convaincante la nécessité d'arriver à un règlement politique du conflit avant d'essayer d'envisager une reconnaissance mutuelle de ces récits de la part des deux nations. Mais le professeur de littérature Homi Bhabha s'est montré tout aussi persuasif en cherchant à démontrer l'importance de ces récits indépendamment (ou à côté) de toute négociation politique. S'il n'est pas possible d'aboutir à un accord politique sans la reconnaissance mutuelle des parties qui sont en cause, alors la reconnaissance de la mémoire de chacune – qui implique une acceptation du fait que sa propre mémoire ne soit pas la seule qui compte – doit aussi faire partie du processus de paix²⁷.

26. WIEWORKA, *L'Ère du témoin*.

27. « Cultural Citizenship: Varieties of Belonging », colloque tenu à l'université de Harvard les 19 et 20 février 2004.

Mais ne nous éloignons pas trop du sujet de ce livre. N'étant ni historienne ni philosophe de formation, bien que je nourrisse depuis longtemps un grand intérêt pour les deux disciplines, mon approche des questions liées à la mémoire est principalement textuelle ; et je m'intéresse tout particulièrement aux textes littéraires qui comportent une part d'autoréflexion – en d'autres termes, à ceux qui portent la trace d'une confrontation réelle avec des difficultés de langage et de sens. De tels textes ne se limitent pas aux œuvres écrites ; un film aussi peut avoir une dimension « littéraire », et nous aborderons deux films de cette nature dans les chapitres 4 et 5 de cet ouvrage. Si mon raisonnement est juste quant aux implications d'une poétique de la mémoire, alors cette étude de textes, dans laquelle j'accorderai une place de choix à des œuvres individuelles, devrait nous apporter un éclairage intéressant sur des questions plus générales. Comprendre les subtilités que renferme un texte peut nous ouvrir des perspectives très larges, en particulier si cette compréhension passe par des préoccupations historiques, philosophiques et psychanalytiques.

Certains livres s'apparentent à un voyage en train, à un déplacement tranquille et régulier le long de rails qui mènent d'un point A à un point Z. D'autres relèvent plus de la traversée en auto-stop d'un pays ou d'un continent : il y a bien une destination, mais le voyage en soi réserve des surprises, avec des détours et des découvertes inattendues tout au long de la route. Le présent ouvrage ne rentre ni dans l'une ni dans l'autre de ces catégories. Si je voulais poursuivre la métaphore ambulatoire, je le décrirais comme une série de longues randonnées en montagne. Il y a quelques années, j'ai passé quelques jours dans les Alpes suisses avec ma sœur. Tous les matins, nous entreprenions une excursion différente, parfois assez ardue ; c'était la fin du mois de juin, le temps était magnifique et les pâturages couverts de fleurs. Où que nous marchions, nous pouvions voir les montagnes, au loin, qui nous entouraient et réapparaissaient toujours sous des angles différents. Vers la fin de l'après-midi, lorsque nous rentrions à notre hôtel, fatiguées par la marche, nous levions les yeux et contemplions le Cervin, avec son immanquable aiguille. Peu à peu, la montagne nous était devenue familière, bien qu'elle restât inépuisable.

Il en va de même de la mémoire. Ce livre est fait d'excursions à travers un paysage inépuisable dominé par la mémoire, dont on distingue les pics aux alentours : histoire, témoignage, imagination. L'histoire, parce qu'en dépit de l'irréversibilité du temps, il ne faut pas perdre de vue le passé, entendu comme « ce qui a été » ; le témoignage, parce que quelle que soit le caractère faillible de la mémoire humaine, l'autorité du témoin qui raconte, de bonne foi, ce qu'il ou elle a vécu, ne peut être niée ; et, enfin, l'imagination, parce que la faculté de création et d'invention de l'homme, sa capacité à donner forme et figure à la mémoire et à l'expérience, confère

une dimension collective aux vicissitudes de la vie individuelle. Elle leur permet de durer.

Les trois premiers chapitres du livre s'attachent spécifiquement aux relations entre histoire et mémoire. On s'y intéressera à la mémoire française de l'Occupation et de la Résistance, sur une période qui va de l'immédiat après-guerre à nos jours. Comme nous le savons, tout les pays d'Europe ont dû se confronter, après la guerre, à leurs propres « mythes et souvenirs » de la Deuxième Guerre mondiale (pour reprendre les termes de Tony Judt)²⁸. Compte tenu de la situation particulière de la France entre 1940 et 1944, lorsqu'elle était dotée d'un double gouvernement, collaborationniste à Vichy et « résistant » à Londres, ce dernier prolongé par des mouvements de résistance intérieure, les crises de mémoire françaises éclairent d'une lumière très vive les questions générales liées à l'évolution de la mémoire publique et à la relation des témoignages individuels avec la recherche historique.

Les chapitres 4 et 5 déplacent l'analyse vers la mémoire collective de l'Holocauste en Europe et aux États-Unis, avec un détour par l'Amérique du Sud, où de nombreux criminels de guerre nazis comme Klaus Barbie ont trouvé refuge. J'y introduirai également la question de l'imagination, en examinant les procédés artistiques de deux réalisateurs européens majeurs : Marcel Ophuls et István Szabó. Les chapitres 6 et 7 traitent spécifiquement du rôle de l'imagination artistique dans le témoignage littéraire. Tout en plaidant pour la plus grande liberté dans le travail de mise en forme de la mémoire, je fais une distinction très claire entre l'art et la fraude ou la délation. Jorge Semprun, survivant de Buchenwald et mémorialiste ayant développé une forte conscience de soi, évite délibérément le témoignage référentiel dit « classique » et affirme le droit de recourir à l'artifice pour arriver à saisir la vérité profonde de l'expérience des camps. Pour sa part, Elie Wiesel, en relisant son propre livre de mémoires, *La Nuit*, des années après, n'hésita pas à en modifier un détail, apprenant, ce faisant, quelque chose d'essentiel sur le rôle de l'imagination et du fantasme dans l'écriture testimoniale. Mais que dire de Binjamin Wilkomirski, qui a imaginé qu'il était un survivant de l'Holocauste, sinon que c'est un charlatan ou une âme égarée ?

Dans le chapitre 8, nous aborderons les ouvrages d'imagination de deux survivants de l'Holocauste, Georges Perec et Raymond Federman. Tous deux étaient enfants à cette époque, et si leur écriture se situe « au bord de la mémoire », ils n'en ont pas moins placé le manque de mémoire au centre de leur œuvre. Pour finir, le chapitre 9 nous amènera jusqu'aux derniers confins de la mémoire : l'oubli. On ne peut en effet échapper à l'oubli, que ce soit au regard de l'Histoire ou sur un plan plus personnel, mais on se

28. JUDT, « The Past is Another Country: Myth and Memory in Postwar Europe ».

demandera quelles sont les conditions qui permettent de le différer, et quel est le rôle du pardon (ou du refus du pardon) dans ce processus.

Les contours du Cervin s'effacent peu à peu de mon esprit, après tant d'années écoulées; mais les photographies que nous en avons prises, comme autant de traces de l'événement, demeurent.